

# **Plan Marseille : Des conditions de travail et d'étude dignes et sûres pour les élèves et les personnels de l'École Parc Bellevue de Marseille !**

Le plan "écoles" de la ville de Marseille suscite légitimement beaucoup d'attentes tant la politique de la ville en matière éducative a été exsangue ces dernières décennies. Si nous avons bien conscience qu'il n'est pas possible de mettre fin immédiatement à des années d'incurie en la matière, les conditions dans lesquelles s'effectuent les rénovations des écoles méritent de l'attention car elles sont sources d'inquiétudes et de tensions ; elles peuvent considérablement dégrader les conditions de scolarisation des élèves et de travail des personnels. Elles nécessitent des décisions concertées, partagées et anticipées avec les personnels et les parents d'élèves.

C'est le cas à l'école Parc Bellevue dans le 3e arrondissement de Marseille où des travaux sont programmés à l'horizon de la rentrée 2025.

Or les solutions pour l'instant proposées aux personnels et aux familles pour assurer la continuité du service public durant les travaux y sont loin d'être satisfaisantes puisqu'il s'agit de déplacer une partie du Groupe Scolaire à l'ancienne école Ruffi, désaffectée depuis plusieurs années tandis qu'une autre partie resterait sur site, rallongeant ainsi considérablement les travaux en les faisant passer de deux à quatre ans.

Bruits, poussières, déménagements incessants, séparation des familles et rallongement de la durée des travaux, sont autant d'éléments qui ne rendent pas cette proposition viable. Après des années d'exercices dans un bâtiment vétuste, il n'est pas acceptable que la communauté éducative soit davantage exposée à un accueil dégradé et aux risques.

Parents et personnels ont formulé aux autorités territoriales et aux services de l'Education Nationale une demande très claire: celle d'être déplacés dans des locaux dignes et sans que personne ne soit contraint de rester au sein de l'école en travaux. Cette demande est plus que légitime et soutenue avec force par l'Intersyndicale Éducation des Bouches-du-Rhône.

Or des solutions existent. Située à 650 m de l'école du Parc Bellevue, la Cité Scolaire Internationale (CSI) Jacques Chirac dispose de toutes les infrastructures nécessaires à l'accueil des personnels et élèves de l'école. La CSI n'ayant recruté qu'une petite partie de ses effectifs, pourrait parfaitement répondre à l'urgence de la situation et aux besoins exprimés par les personnels et les parents. Au nom du principe d'égalité d'accès au service public d'éducation, il serait impensable que des enfants issus des quartiers populaires fassent leur rentrée scolaire 2025 dans des conditions aussi dégradées, tandis qu'à quelques mètres de cela, d'autres, recrutés en dehors de toute sectorisation bénéficient de locaux flamboyants neufs. Municipalité, département, région, métropole, Education Nationale, tous les acteurs doivent se mettre autour de la table pour trouver une solution. Les enfants

de l'école Parc Bellevue et les familles du quartier de Félix Pyat ont déjà suffisamment attendu pour obtenir ce qui leur revient de droit : une école digne.

Les parents, les personnels de l'école Parc Bellevue, et leurs organisations syndicales signataires appellent à un rassemblement le mercredi 20 novembre 2024 à 14h30 devant leur école, à l'occasion de l'inauguration de la CSI Jacques Chirac. Ils et elles appellent les personnels et parents du secteur à les rejoindre.

Cette mobilisation nous concerne toutes et tous car au-delà de la situation de l'école Parc Bellevue, ce sont des milliers de familles qui sont ou seront concernés à plus ou moins long terme par les mêmes problématiques. Il est plus que temps pour les autorités publiques d'y apporter des solutions adaptées en concertation avec la communauté scolaire.

**Les parents d'élèves et personnels de l'École Parc Bellevue,  
Et leurs organisations syndicales: FSU-SNUipp13, SUD éducation 13, SNUDI FO 13**